

non plus foncièrement différent ». De plus, ses scores élevés ne sauraient cacher qu'il demeure principalement un parti de premier tour qui ne dispose pas des ressources humaines qualifiées suffisantes pour se targuer de pouvoir gouverner.

En somme, on peut dire que cet ouvrage constitue un bon résumé de l'état actuel de la recherche sur le FN mariniste, aussi bien par la diversité des sujets abordés que par la multiplicité des approches méthodologiques qu'il mobilise. Dans ce sens, le livre aborde certes de nouvelles perspectives autour du FN (comme la perspective ethnographique du vote FN), mais il est quelquefois un peu trop descriptif. La partie sur les électeurs aurait pu par exemple bénéficier d'une analyse quantitative rigoureuse qui prenne en charge les multiples facteurs du vote FN, afin de déterminer leur valeur absolue et relative sur le vote FN avant et après 2011. De plus, l'ouvrage manque parfois de cohésion globale sur la période qu'il propose d'analyser. Le chapitre 12 couvre par exemple les années 1972 à 2015 et le chapitre 17 traite des années post-1992, tandis que le chapitre 13 se concentre sur l'après-2011. Certains chapitres auraient également gagné à être regroupés vu qu'ils abordent plus ou moins la même question. À titre d'exemple, le chapitre 9 sur le changement de position du FN quant aux services publics est corollaire de la transformation de son programme économique abordée dans le chapitre 7. Une dernière critique serait que certains chapitres recyclent plusieurs idées ou arguments que les mêmes auteur.e.s ont déjà avancés ailleurs sous forme d'articles.

**Abdelkarim Amengay -**

Université d'Ottawa/Sciences Po Paris

**Daniel Stockemer -**

Université d'Ottawa

**Debouzy (Marianne) - *La désobéissance civile aux États-Unis et en France, 1970-2014.*** - Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016 (Des Amériques). 202 p. Bibliogr.

**A**u cours de la journée du 24 juillet 1846, Henry David Thoreau est arrêté par un percepteur d'impôts qui lui ordonne de régler les six années de taxes impayées qu'il doit à l'État. Thoreau refuse de se soumettre à l'impôt en signe de protestation contre la politique esclavagiste du gouvernement du Massachusetts. Il est alors conduit en prison. C'est en se fondant sur

cet événement qu'il écrira en 1849 l'essai *Résistance au gouvernement civil*, réédité sous le titre *La désobéissance civile*. Il existe des lois injustes, auxquelles nous ne devons pas à obéir, car il s'agit de faire prévaloir la justice sur le droit.

L'ouvrage de Marianne Debouzy, spécialiste de l'histoire sociale des États-Unis, prend sa source dans ce constat étonnant : alors que Thoreau était largement méconnu en France jusqu'au début des années 1990, son essai a fait l'objet cinq éditions entre 1997 et 2011. Comment comprendre cet engouement tardif et soudain ? Il aura fallu presque un siècle et demi pour que l'expression « désobéissance civile » fasse son apparition dans le vocabulaire français de la contestation. En effet, des citoyens – en l'occurrence des cinéastes, puis des agriculteurs, des instituteurs, etc. – ne commencent à se qualifier de « désobéissants civils » qu'à partir du mouvement de contestation de la loi Debré sur l'hébergement des étrangers (1997). Comment comprendre un tel décalage ? Et comment la notion de désobéissance civile, d'origine américaine et étrangère à la culture politique hexagonale, s'est-elle acclimatée en France ? Tel est l'objet de cet ouvrage érudit et finement documenté. Il retrace, de 1970 à nos jours, les similarités et les différences entre la désobéissance civile à l'américaine et à la française.

Pour ce faire, chacun des sept chapitres est consacré à une étude comparative d'un mouvement emblématique des quatre dernières décennies : opposition à l'armée (Larzac en France, École des Amériques outre-Atlantique) ; protection des immigrés sans-papiers ; défense des mal-logés (en France) et des sans-logement (victimes de la crise de 2008 aux États-Unis) ; mouvement contre le nucléaire (civil et militaire) ; luttes anti-OGM ; et, enfin, luttes écologiques parmi lesquelles la « zone à défendre » (ZAD) de Notre-Dame-des-Landes. Au fil des pages, l'auteure rappelle que la religion dominante, la culture politique, les répertoires d'action contestataire, la conception de l'État, le rôle des juges et la place de l'individu dans la société diffèrent des deux côtés de l'Atlantique. Ces différences de contexte ont une influence décisive sur la légitimité du recours à la désobéissance civile, sur ses modalités de mise en œuvre et sur les idées qui l'accompagnent. M. Debouzy n'est pas loin de considérer que, comme l'avait soutenu Hannah Arendt, la désobéissance civile « demeure, par sa nature et ses origines, spécifiquement

américaine »<sup>1</sup>. En effet, les institutions politiques étasuniennes placent l'individu au cœur de leur philosophie et considèrent que le consentement qu'un sujet accorde à l'État est toujours révocable. D'un tel esprit des lois découle logiquement une attitude favorable aux actions de désobéissance civile. L'État français, au contraire, se serait bâti autour d'un esprit jacobin qui, en faisant primer le pouvoir sur les volontés individuelles, laisserait peu de marge pour le développement d'une tradition désobéissante. Le « retard » français en termes de désobéissance civile s'expliquerait ainsi essentiellement par ce qui distingue l'État centralisé de Napoléon et de Gaulle de l'État fédéral de Madison et Hamilton.

Mais d'autres paramètres s'ajoutent à ce facteur institutionnel et expliquent que la désobéissance civile ait pu, tant bien que mal, se déployer en France. Comment comprendre, par exemple, que la lutte contre les OGM se soit manifestée plus tôt et plus fortement au pays de José Bové qu'au pays de Ronald McDonald ? L'auteure pointe ici deux éléments : le poids considérable des *lobbies* agro-industriels sur les membres du Congrès américain et l'attachement des Français aux traditions paysannes et aux produits régionaux. Dans le même sens, l'auteure remarque que la méfiance envers la technologie nucléaire est plus importante en France. Mais, par-delà les différences nationales, certains points de convergence rapprochent tous les adeptes de la désobéissance civile : attachement au plaisir que procure ce type d'action, tentative de réinventer la politique à partir d'initiatives citoyennes, volonté d'expérimenter un nouveau type de rapports sociaux (comme sur les ZAD ou à Occupy Wall Street) et invocation d'une mémoire désobéissante.

Au cours de la dernière décennie, les approches philosophiques, juridiques et sociologiques de la désobéissance civile ont foisonné. Une bibliographie consistante est d'ailleurs disponible à la fin de l'ouvrage. Cependant, les travaux historiques faisaient largement défaut et les quelques recherches étaient essentiellement monographiques. En offrant une synthèse historique des mouvements désobéissants en France et aux États-Unis de 1970 à nos jours, M. Debouzy comble utilement ce manque.

**Manuel Cervera-Marzal** -  
EHESS, CESPPA

**Delmotte (Florence), Duez (Denis), dir.**  
- *Les frontières et la communauté politique. Faire, défaire et penser les frontières.* - Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2016 (Sciences politiques).  
252 p.

Florence Delmotte et Denis Duez, professeurs à l'Université Saint-Louis de Bruxelles, où ils dirigent respectivement le Centre de recherche en science politique et l'Institut d'études européennes, proposent un livre collectif stimulant sur la pensée actuelle de la frontière rapportée à la notion de communauté politique, mûri à partir d'une Action de recherche concertée (*Regulation, Deregulation, and the Legitimacy of the EU*) et d'un atelier tenu lors du Congrès annuel de la Société québécoise de science politique à Sherbrooke en 2014. L'ouvrage se compose de sept chapitres, précédés d'une riche introduction des coordinateurs, et suivis par des résumés. Divers terrains sont déclinés : l'Europe et sa politique de gestion des migrations vis-à-vis des pays frontaliers (à l'exemple de la Moldavie, notamment), la Corée du Sud et ce qui fait communauté en regard de la démarcation du « 38<sup>e</sup> parallèle », l'humanisme rhénan et la redéfinition des frontières nationales *via* le registre de la culture, la construction et les limites d'une identité supranationale chez les fonctionnaires de l'Unesco, la ville et le périurbain, ou encore la libre-circulation des personnes comme justification de l'Union européenne – examinés sous plusieurs regards en sciences sociales : science politique, sociologie, anthropologie et études européennes.

Transversalement, en associant lectures théoriques et empiriques, il s'est agi d'interroger des interactions entre ce qui fait frontière et ce qui fait communauté, à partir d'un point de vue constructiviste, passant par une compréhension historique : les frontières et les communautés politiques ne sont pas considérées comme des données, mais comme des configurations situées et évolutives. Les coordinateurs trouvent là une possible prise de distance par rapport à une problématique des frontières qui sature aujourd'hui l'actualité – que l'on évoque le drame des migrants en Méditerranée ou la lutte contre le terrorisme international – ainsi que, d'une certaine façon, le champ scientifique : la montée en puissance des *border studies* a été très nette depuis

1. Hannah Arendt, *Du mensonge à la violence*, Paris, Calmann Lévy, 1972, p. 85.